

2025-01/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 janvier,
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN,
Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-
OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Marie MEYER,
Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Jean-
Christophe CHAUTARD (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Michel REZK
(pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Marie MEYER),
Laurent DENIS (Pouvoir à François CAVALLIER)

Absents : Sara SUSINI, Aurélie COURANT

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 15 VOTANTS : 20

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE COMMUNAL
DES FEUX DE FORETS (CCFF)**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par la délibération n°2024-05/01, il avait été autorisé à attribuer des subventions à plusieurs associations communales, dont le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF).

Compte tenu de la nécessité, pour les bénévoles du CCFF, de souscrire une assurance pour leur véhicule dans le cadre des interventions sur la commune de Callian, Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention complémentaire de 500 € au CCFF.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le versement d'une subvention complémentaire d'un montant de 500€ au comité communal des feux de forêts de Callian.

Délibéré à Callian, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

